

# Les 10 commandements des chats et félins

- I.** Les animaux nocturnes travailleront la nuit.
- II.** Les animaux travaillant le plus auront une bonne retraite et un bon régime de santé.
- III.** Tout animal surpris dehors après le couvre-feu sera sanctionné par une exclusion de la ferme.
- IV.** Les chiens seront chargés d'assurer la sécurité le jour et de faire la guerre à l'extérieur tandis que les chats assureront la sécurité la nuit.
- V.** Les conflits seront jugés par un tribunal composé d'un représentant de chaque espèce pour chacune des deux parties.
- VI.** Seuls les animaux propres pourront rentrer dans la maison. Chaque espèce aura un logement adapté à son mode de vie.
- VII.** L'éducation sera assurée par les animaux qui ne produisent pas de lait.
- VIII.** Le vol nocturne est puni instantanément.
- IX.** La violence sera interdite sauf pour jouer.
- X.** Les animaux les plus malins prendront les décisions finales.



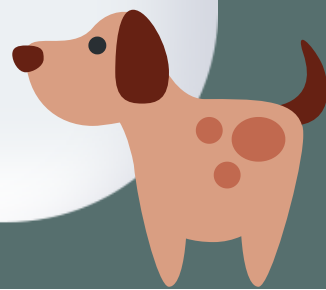
# Les 10 commandements des rats et rongeurs

- I.** Les animaux ayant le moins de capacités physiques travailleront moins.
- II.** Les portions alimentaires seront distribuées à part égale entre tous les animaux.
- III.** Chaque animal aura droit à un mètre carré de logement. Quiconque désirera plus devra travailler davantage.
- IV.** Les animaux à sabot devront respecter un mètre de distance de sécurité avec les autres.
- V.** Tous les animaux devront respecter un couvre-feu à la tombée de la nuit excepté les éboueurs.
- VI.** Les poubelles et déchets devront être stockées dans l'espace public.
- VII.** Le travail nocturne dispensera du travail diurne.
- VIII.** Lors d'un conflit entre animaux, être le plus fort sera considéré comme une circonstance aggravante.
- IX.** Tout citoyen de plus d'une semaine pourra s'exprimer démocratiquement grâce au droit de vote.
- X.** Les groupes et familles nombreuses seront prioritaires dans les déplacements et pour la distribution des rations.



# Les 10 commandements des chiens et canidés

- I.** Les animaux qui ont la plus grande vivacité et le meilleur flair assureront la sécurité.
- II.** Les animaux qui assurent la sécurité ont droit à des logements adaptés.
- III.** Une ration proportionnelle à la taille sera distribuée aux carnivores et les autres espèces auront de l'herbe.
- IV.** Des friandises seront distribuées pour chaque bonne action.
- V.** Les animaux morts de vieillesse seront honorés par la ferme grâce à la récupération de leur viande et de leurs os pour en faire de la pâtée et des jeux.
- VI.** Tout animal qui ne respecte pas les règles sera mordu puis envoyé dans un camp de rééducation où il travaillera davantage et mangera moins.
- VII.** La retraite sera fixée à 12 ans et les retraités feront des caresses aux animaux actifs.
- VIII.** La chasse est autorisée en dehors de la ferme.
- IX.** Des séances de chat perché et de ballons seront organisées tous les week-ends.
- X.** Sieste obligatoire entre 12h et 14h.



# Les 10 commandements des vaches et bovidés

- I.** Tout animal herbivore aura un pré d'une surface proportionnelle à son poids.
- II.** Tous les ruminants auront droit à une après-midi par semaine pour ruminer.
- III.** Un concours de coups de têtes sera organisé tous les mercredis. La récompense sera une botte de foin.
- IV.** Les espèces ayant cotisé le plus de lait partiront à la retraite plus tôt.
- V.** Le lait doit être utilisé pour les enfants. Le surplus sera utilisé comme monnaie d'échange sous forme de lait ou de fromage.
- VI.** Les petites infractions seront punies par une amende de nourriture. Les plus grosses par des coups de sabots.
- VII.** Les animaux produisant de la nourriture méritent protection et sécurité, les plus forts seront chargés d'assurer la sécurité.
- VIII.** Tout animal malade produisant du lait pourra bénéficier d'un congé de deux jours.
- IX.** La nourriture sera distribuée en fonction de la taille et du travail fourni.
- X.** Chaque espèce élira un représentant afin d'organiser des duels. Le gagnant sera élu chef et devra écouter les suggestions des autres espèces.



# Les 10 commandements des chevaux et équidés

- I.** L'espace sera majoritairement réservé aux pâturages pour le bon fonctionnement de la ferme.
- II.** 35 % des pâturages seront réservés aux enfants pour leur bon développement et 80 % du lait sera réservé aux bébés.
- III.** Les animaux recevront une portion de nourriture proportionnelle à leur taille.
- IV.** Les meilleurs travailleurs auront une double ration de nourriture et un temps de repos plus long.
- V.** Nul animal n'en tuera un autre à l'exception des rats qui pourront être donnés à manger aux chiens et aux chats.
- VI.** Les chiens surveilleront la ferme le jour, les chats la nuit.
- VII.** Tout animal ayant travaillé 12 ans sera à la retraite.
- VIII.** Tout animal ne respectant pas les règles recevra 3 coups de sabot et n'aura pas de nourriture.
- IX.** En dehors des heures de travail, les petits animaux ne pourront pas sortir.
- X.** Chaque dimanche, un concours de course et saut d'obstacles sera organisé : le vainqueur recevra une double ration de nourriture.



# Les 10 commandements des moutons et caprinés

- I.** Tous les herbivores dormiront à l'intérieur pour être protégés des prédateurs. En journée, les chiens assureront leur sécurité.
- II.** La laine produite par les animaux servira de monnaie d'échange.
- III.** Les animaux qui produisent le plus de biens différents auront des meilleurs lits pour améliorer la qualité de leur production.
- IV.** Les animaux herbivores travailleront en extérieur pour couper l'herbe et entretenir les jardins.
- V.** Nul animal ne pourra en manger un autre sauf les chiens qui protégeront les troupeaux et qui pourront aller chasser.
- VI.** Tous les animaux ont le droit de voter à partir de 3 ans.
- VII.** Nul animal ne peut consommer les produits des autres sans autorisation.
- VIII.** Les animaux de moins d'un mètre de long devront travailler plus et assurer la sécurité.
- IX.** Pour résoudre les conflits, chaque groupe devra décider des sanctions à la majorité absolue.
- X.** Nul animal ne se mélangera à une autre espèce.



# Les 10 commandements des poules et gallinacés

- I.** Tous les animaux auront les portions égales sauf les familles nombreuses qui auront des portions supplémentaires.
- II.** Le temps de travail sera proportionnel à la taille des animaux.
- III.** Nul animal n'attaquera les nouveaux nés ou les plus faibles que soi.
- IV.** Pour éviter les pénuries au sein de la ferme, un jour sur deux, la portion de nourriture sera limitée à 200g.
- V.** Pour des raisons écologiques, chaque animal devra mettre une portion par semaine de nourriture au compost.
- VI.** Tout animal qui élève des enfants sera dispensé de travail.
- VII.** La surface au sol sera répartie équitablement entre les animaux.
- VIII.** La retraite pourra être demandée à partir 60% de la durée moyenne d'espérance de vie. Cette durée pourra être réduite en fonction du nombre d'enfants.
- IX.** Chaque animal aura la liberté d'expression.
- X.** Tout rat sortant de son enclos sera sévèrement puni afin de limiter la propagation de maladies.

